



Médecins libéraux / CARMF / ASV / Retraite Prévoyance

Le Pôle Retraite Prévoyance du SML apporte son soutien au travail effectué par le Conseil d'administration de la CARMF.

Paris, le 7 avril 2015 – Le Pôle Retraite Prévoyance Syndicat des Médecins Libéraux (SML) n'est pas surpris de la situation du régime PCV (Ex ASV), l'indigence de l'Acte médical de Consultation en est en grande partie la cause et recommande une harmonisation des Régimes de Retraite des Médecins.

Le SML reconnaît le caractère universel et juste d'une réforme du Régime Complémentaire des médecins libéraux donnant une possibilité de prise de retraite à partir de 62 ans comme la majorité de nos concitoyens.

Le SML recommande une harmonisation des Régimes de Retraite des Médecins, et se positionne pour une réforme du régime PCV (Ex ASV) sur la même ligne que celle du Régime Complémentaire : âge de la retraite à 62 ans et majoration de 5 % par an jusqu'à 67 ans, puis de 3 % entre 67 et 70 ans. Les paramètres que sont la valeur de service du point et la durée du gel de celle-ci seront l'objet des négociations à venir entre les syndicats représentatifs et le ministère de la Santé.

Une adéquation juste de ces réformes doit permettre d'équilibrer les efforts des médecins cotisants actifs et ceux des retraités, allocataires et conjoints survivants.

Le SML incite à la prudence face à la situation démographique médicale libérale et recommande de prévoir une dynamique patrimoniale adaptée aux objectifs personnels et aux besoins du médecin, car les revenus de notre système de retraite par répartition sont arrivés à leurs limites de résilience.

Si vous souhaitez échanger sur ce sujet, le Syndicat des Médecins Libéraux se tient à votre disposition. N'hésitez pas à nous contacter par retour de mail ou par téléphone au 01.46.34.60.60

À propos du SML

Le SML (Syndicat des Médecins Libéraux) est le syndicat de tous les médecins, qu'ils soient à expertises particulières, spécialistes en médecine générale ou exerçant en plateau technique lourd, spécialistes cliniques ou pratiquant des expertises. Il réunit des hommes et des femmes des secteurs 1 et 2, exerçant en province ou en région parisienne. À travers ses adhérents, libéraux, l'ambition du SML est de défendre la médecine libérale.

Pour toute information complémentaire : www.lesml.org / Twitter @LE_SML

Tél.: 01 53 68 01 00